



Association
Pour l'Intérêt Général
évinois

POUR L'INTERET GENERAL DES EVINOIS

Association de défense des locataires et propriétaires d'EVINMALMAISON

Evin-Malmaison,

Le 09 Novembre 2020

Madame Le Maire,

Notre Association P. I. G .E Pour L'intérêt Général des Evinois) qui regroupe à ce jour plus de 180 adhérents, créée en 2014 a pour objet entres autres, la protection, la défense, et la préservation de l'environnement, et l'information et la sensibilisation des citoyens, consommateurs et usagers dans ce domaine.

Nous vous sollicitons afin de créer un verger pédagogique, et venons par la présente vous demander la mise à disposition d'un, ou deux terrains sur votre commune nécessaires à la création de ce verger.

Nous souhaitons à travers ce projet remettre au goût du jour la découverte ou redécouverte de la culture, petits légumes et arbres fruitiers, redécouvrir les saveurs des fruits oubliées et le plaisir de cultiver, et surtout de consommer sans danger pour la santé.

La portée de ce projet doit permettre l'implication des familles, des jeunes, et une citoyenneté active, sur ce lieu d'échanges, de savoir, de création de liens entre générations, et de transmission des connaissances. Les plus anciens peuvent expliquer à celles et ceux qui veulent apprendre : les techniques de la taille de la greffe, la façon de cultiver etc...sur notre territoire durement frappé par la pollution, et l'exposition aux métaux lourds.

Nous avons déjà les accords de subventions de la CAHC, du Fonds de Développement de la Vie Associative (F.D.V.A), un dossier en cours d'élaboration auprès de RTE dans le cadre de leur Plan d'Accompagnement de Projet (P.A.P.), notre participation, et la vôtre que nous sollicitons.

Bien entendu nous sommes à votre disposition pour la présentation de ce projet en détail, mais vous comprenez bien que nous avons besoin d'un terrain, d'une surface minimale de 500m², qu'il nous faudra ou confiner ou décaper, compte tenu des dispositions du PIG pour réaliser ce verger.

Notre territoire souffre depuis trop longtemps, d'atteinte grave de son environnement par la contamination des sols, qui cause un préjudice collectif aux habitants, nous espérons par ce projet sensibiliser les Evinois et Evinoises à protéger, valoriser, aménager le paysage, favoriser et préserver la biodiversité.

Nous vous remercions de l'attention apportée à notre demande et de nous informer des conditions auxquelles, il serait possible de mettre ce terrain à notre disposition.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions d'agréer, Madame Le Maire, nos respectueuses salutations.

Le Président Bruno ADOLPHI

Contact : pigeevin@gmail.com

Bruno ADOLPHI, 22 rue Mirabeau à EVIN ou 5 rue Danton à EVIN (boite aux lettres de l'Association)